

CAROLINE VALENTIN : «LA FRANCE, CHAMP DE BATAILLE
PRIVILÉGIÉ DE L'ISLAM POLITIQUE»

Mis à jour le 19/02/2017 FIGAROVox/GRAND ENTRETIEN

A l'occasion de la sortie d'*Une France soumise : les voix du refus*, Caroline Valentin a accordé un entretien fleuve au sociologue Mathieu Bock-Côté, que le FigaroVox publie. La coauteur de l'ouvrage dirigé par Georges Bensoussan décrit de l'intérieur la crise culturelle du pays.

La France est le théâtre principal de l'offensive islamiste en Europe. En disant cela, on ne pense pas seulement aux attentats qui ont marqué les deux dernières années, mais à la formation sur le territoire français d'une véritable contre-société qui ne dit pas son nom et se désaffilie de plus en plus de la nation. Abandon des élites, censure de l'identité française, insécurité culturelle et physique, multiplication des accommodements déraisonnables à l'école ou à l'hôpital: c'est pour analyser et dénoncer cet avachissement que paraît ces jours-ci le livre *Une France soumise: les voix du refus*, chez Albin Michel, sous la direction de l'historien Georges Bensoussan, en collaboration avec Charlotte Bonnet, Barbara Lefebvre, Laurence Marchand-Taillade et Caroline Valentin. L'ouvrage rassemble une série de témoignages et d'analyses (j'ai le bonheur d'y publier un texte) pour nous donner une vision d'ensemble de cette soumission française. Caroline Valentin m'a fait l'honneur de m'accorder un grand entretien absolument remarquable sur cet ouvrage majeur, qui marquera les consciences, et qui permet de réfléchir sérieusement à la situation de la France, à l'abri des poncifs médiatiques habituels qui trop souvent, nous embrument l'esprit.

Ce grand entretien est paru originellement sur le blogue que je tiens au Journal de Montréal.

Mathieu BOCK-CÔTE. - Caroline Valentin, vous faites partie de l'équipe qui a dirigé la publication du livre *Une France soumise, les voix du refus* parue le 18 janvier 2017 aux éditions Albin Michel, sous la direction de Georges Bensoussan. *Permettez-moi d'abord une question simple: à quoi ou à qui la France est-elle soumise?*

Caroline VALENTIN. - Avant de répondre à votre question, il me semble important de préciser la particularité de *Une France soumise, les voix du refus*. Ce livre n'est pas un traité politique, c'est un recueil de témoignages et d'analyses. Les témoignages sont ceux d'acteurs de terrain, le plus souvent anonymes, qui ne sont pas des personnalités publiques, et qui travaillent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la sécurité. Les analyses sont, quant à elles, signées, par des intellectuels le plus souvent, et donnent un éclairage sur les thématiques récurrentes des témoignages: revendications identitaires, multiculturalisme, éducation nationale démissionnaire, antisémitisme désinhibé et bien sûr, l'islam politique, vindicatif et revendicatif, qui nourrit très majoritairement les remises en cause de la laïcité et de l'ordre républicain.

Ce que ce livre met en évidence, c'est, d'une part, que dans le cadre de sa guerre contre le libéralisme politique occidental, l'islam politique considère la France comme un - voire le - champ de bataille privilégié. Mais ce n'est pas tout, loin de là ; ce que les témoignages recueillis illustrent, c'est aussi le renoncement, par un grand nombre de dépositaires de l'autorité publique, à l'application stricte, toujours et partout sur le territoire, de la légalité républicaine - légalité qui a fait place, la nature ayant horreur du vide, à une soumission forcée et subie de parties entières du territoire de notre pays à des règles qui ne sont pas celles que le peuple s'est données démocratiquement. C'est la photo de classe sur laquelle des élèves font la quenelle et qui, malgré la demande insistante de notre contributrice professeur dans l'établissement scolaire concerné, n'est pas refaite et est distribuée telle quelle aux familles ; c'est l'élève qui insulte et menace son professeur et qui n'est pas sanctionnée ; c'est bien sûr le port du voile intégral dans l'espace public qui n'est quasiment pas verbalisé, en dépit de la loi de 2010, par des fonctionnaires de police qui ont peur de se faire lyncher comme cela a été le cas en juillet 2013 à Trappes, et qui sont d'ailleurs incités par leur hiérarchie à ne pas verbaliser pour préserver la paix sociale.

Pour ouvrir une brève parenthèse, sémantique mais importante: ainsi que vous l'avez justement relevé, le titre n'est pas la France soumise mais une France soumise. L'article indéfini est là pour illustrer que la soumission évoquée ne concerne pas toute la France. En premier lieu, parce que le concept même de France renvoie à plusieurs dimensions: outre la dimension concrète, géographique, «la France» renvoie également à la Nation française, qui, elle, peut faire référence aussi bien au peuple qu'à ceux qui ont été élus pour le diriger. En l'occurrence, l'article indéfini souligne la fracture qui parcourt chacune de ces dimensions dans son rapport à la soumission dont nous parlons ici. C'est une partie du territoire qui est soumise, une partie des responsables politiques et des fonctionnaires et dès lors, malheureusement et à son corps défendant, une partie du peuple.

A cet égard, l'une des originalités de notre livre, c'est que les témoignages qui y sont publiés sont donnés de l'intérieur, par les acteurs de la vie civile, fonctionnaires pour la plupart, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes qu'ils décrivent. Il s'agit parfois de faits divers similaires à ceux décrits dans les journaux, mais le livre donne voix au chapitre aux fonctionnaires qui ont vécu ces événements, alors que, comme l'explique l'un des témoins, l'ancien inspecteur pédagogique Bernard Grémion, ces agents sont généralement astreints au silence médiatique par l'administration, qui entend monopoliser la communication sur ces incidents (et qui bien souvent les «étouffe», en ne donnant pas suite aux demandes des journalistes). Dès lors, le rôle de l'État dans la déliquescence de son autorité ressort bien plus clairement qu'à la lecture des faits divers dans la presse.

Apparaît ainsi au fil des pages la confrontation entre la Nation française, ses règles et son identité culturelle d'un côté et, de l'autre, une contre-société, constituée d'une partie - d'une partie seulement - des musulmans de France: ceux qui se considèrent en France en milieu hostile et souhaitent le développement d'une

contre-société salafiste ; ceux qui souhaitent développer le modèle communautariste anglo-saxon pour accroître la visibilité, et la place, des musulmans dans l'espace public.

Cette contre-société a des caractéristiques propres sur lesquelles s'appuie son rejet du modèle républicain français, sa laïcité et son humanisme universaliste: vision du musulman comme un être supérieur ; endogamie ; solidarité non seulement communautaire mais exclusivement communautaire, à l'opposé de notre principe de fraternité universelle ; rejet de la liberté de conscience, de la liberté d'expression, stigmatisation de toute critique de l'islam ; rejet de l'égalité, rôle prépondérant du sacrifice des femmes dans la structuration de cette communauté et port du voile. Cette contre-société a pu, comme on le dit souvent, naître sur un vide, un manque de spiritualité, un État défaillant, certes mais il ne faut pas occulter le rôle fondamental de l'islam politique et de sa propagande victimaire, qui cherchent à instrumentaliser des populations d'autant plus faciles à manipuler que leur méconnaissance de la société majoritaire les rend poreux à tous les discours fantasmagoriques sur le rejet et le déni de francité dont ils seraient tous, partout et pour toujours, victimes en France. Notre livre inclut de nombreuses contributions à ce sujet - par exemple celles de Waleed Husseini, écrivain et réfugié politique palestinien qui a été emprisonné en Palestine pour apostasie et a fondé en France le Conseil Français des Ex-Musulmans, de Djemila Benhabib, écrivain d'origine algérienne.

Or, ce que notre livre relate, c'est que dans certains territoires, c'est cette contre-société, qui fonctionne sur un modèle d'essentialisation à rebours de notre modèle, qui a pris le dessus et qui parvient à imposer ses propres règles, au détriment de celles de la Nation qui se soumet à cette obstruction alors qu'elle dispose des moyens de s'y opposer. C'est d'ailleurs l'absence de réaction de ceux qui sont en charge de l'application des règles qui est à l'origine des contributions: les mêmes faits, s'ils avaient été sanctionnés ou combattus, n'auraient clairement pas suscité chez nos contributeurs l'indignation et la révolte qui les a conduits à témoigner. Les exemples sont légion de situations où «on» a demandé aux fonctionnaires de terrain de s'abstenir d'exercer une autorité qui reste pourtant la seule légitime face à une autre autorité qui ne l'est pas. C'est cette faiblesse de l'État, et le mépris qu'il inspire du fait de celle-ci, qui fait la force de cette contre-société et qui catalyse son expansion. Ce constat est aussi celui du sociologue Tarik Yildiz, spécialiste de l'islam en France ; son enquête sur les musulmans de France révèle que ceux-ci sont bien conscients de cette faiblesse de l'État, certains pour la déplorer, d'autres pour s'en réjouir car «ils veulent prendre sa place». Toujours est-il que dans certaines parties du territoire français, face à l'absence de l'État, ce sont les islamistes, pas seulement les plus radicaux, qui assurent les missions régaliennes.

Et depuis quand cette France est-elle soumise?

Cette soumission s'est installée petit-à-petit, au fur et à mesure de l'accroissement d'une population d'origine africaine issue non plus d'une immigration de travail mais d'une immigration de peuplement suscitée par le regroupement familial,

auquel la France a été contrainte de se soumettre et qu'elle a réglementé à compter de 1974. Mais l'effet masse est loin d'être le seul facteur. Y a tout autant, si ce n'est davantage, contribué l'abandon de l'injonction à l'assimilation qui avait jusque-là présidé à l'accueil des immigrés dans une France qui était le pays d'Europe le plus rôdé à l'immigration, ayant accueilli des étrangers sur son sol dès le milieu du XIXème siècle.

Quant à savoir à quand remonte cet abandon de l'injonction assimilationniste, les avis sont partagés: certains, comme le journaliste Hervé Algalarrondo, le datent du tournant de mai 1968, quand les manifestants se sont vu refuser le soutien de la classe ouvrière, cette dernière apparaissant alors, non pas comme le ferment espéré de la révolution mais au contraire comme le rempart de l'ordre établi ; d'autres, comme le géographe Christophe Guilluy ou la journaliste Elisabeth Lévy, le situent à l'arrivée de la gauche au pouvoir, aux premières émeutes urbaines à la fin des années 70 et au tournant économique libéral de 1983 qui a marqué un abandon de la question sociale.

Toujours est-il que la gauche a, au fil des années, remplacé la figure tutélaire de l'ouvrier par celle de l'immigré, intronisé nouveau damné de la terre, au prix d'une interprétation dévoyée de l'idéologie antiraciste qui s'est installée en Occident au cours du deuxième tiers du XXème siècle. L'antiracisme remplaça la lutte des classes, l'exaltation des différences culturelles introduisant une nouvelle summa divisio de la société permettant de recueillir les votes d'individus que l'on a incités à s'identifier non plus sous l'angle de leurs intérêts de classe, mais de leur appartenance à une minorité ethnique, pour glaner des avantages catégoriels définis spécifiquement pour eux. Et quand la droite accéda à nouveau au pouvoir, elle ne modifia en rien cet état de fait, acquise qu'elle est, elle aussi, au multiculturalisme quoique pour d'autres raisons à rechercher peut-être dans l'adhésion à l'idée de mondialisation heureuse. C'est à cette aune que l'on comprend mieux d'où vient l'inaction de l'État, car si soumission il y a, elle est d'abord idéologique.

Outre cette dérive idéologique - car c'en est une - une évolution sociale notable explique peut-être aussi ce laxisme et cette gestion à courte vue. Il ne rentre pas dans le cadre de cet entretien de réfléchir aux raisons de ce laxisme, sauf à dire qu'il a sans doute à voir avec l'individualisme, l'ère de l'égo, qui se développe très largement dans nos sociétés, et qui conduit non seulement les individus à prétendre jouir sans entraves de leur droits et libertés, mais aussi à oublier ce que cela implique pour chacun d'appartenir à un groupe social, le fait que ces droits s'accompagnent d'autant de devoirs, que la liberté des uns s'arrête nécessairement où commence celle des autres. «Un homme, ça s'empêche» disait Camus, résumant dans cette formule à la fois si simple et si belle la règle fondamentale sur laquelle repose en principe toute vie en communauté dans une société civilisée. Théoriquement, si l'on ne «s'empêche» pas, on est passible d'une sanction: sanction administrative ou judiciaire pour ceux qui ne respectent pas les règles de droit ; sanction sociale quand la transgression concerne des us et coutumes: réprobation, reproches, voire ostracisation, exclusion sociale. C'est comme cela que

les règles écrites et non écrites s'établissent et se transmettent, par cette confrontation quotidienne et permanente des individus entre eux, au sein de la société à laquelle ils appartiennent.

Or l'idée même de limites, de sanction est remise en question. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que cette remise en cause soit d'abord le fait de l'État lui-même, parce que celui-ci en réalité n'exerce plus le pouvoir: le Léviathan est défaillant et dans ces cas-là, il se produit toujours le même phénomène, à savoir que l'État devient fort avec les faibles et faible avec les forts. Et cela se manifeste notamment par des dissymétries juridiques qui heurtent le sens de la justice: tout en étant prétendument implacable avec les auteurs de discriminations (dans le prolongement d'un discours pénitentiel qui valide le postulat d'une France incurablement raciste), l'État manque totalement de fermeté, comme nous le montrons dans le livre, face aux comportements qui manifestent un rejet violent de l'intégration et de l'identité culturelle française.

La démission de l'État se manifeste tout autant dans la manière d'incarner le pouvoir. Nous sommes un vieux pays chrétien, qui certes s'est affranchi de Dieu - je reviendrai sur ceci - mais pas entièrement de l'idée de sacré pour autant. Le pouvoir en France n'en impose que s'il incarne ce sacré, ce sens du sacrifice de la personne au bien commun, illustrée par l'exemplarité du comportement, un souci de décence, de la distance, de la hauteur. Or depuis Valérie Giscard d'Estaing mais plus encore depuis Nicolas Sarkozy et François Hollande, cette volonté d'incarnation a disparu. L'ère de l'égo est aussi celle des dirigeants égotiques, qui ne répugnent pas, loin de là, à afficher leur vie privée au grand jour et qui ne cherchent même plus à dissimuler leur course aux intérêts personnels, le caractère purement électoraliste de leur démarche, et qui finalement, en se montrant comme nous, et comme rien d'autre que nous, participent de la destruction de toute idée de verticalité. Or si l'on discrédite l'idée de verticalité c'est (sans mauvais jeu de mots) tout l'édifice qui s'effondre. Cela veut dire non seulement que le Léviathan n'est plus là mais que corrélativement, le contrôle social de citoyen à citoyen, les us, coutumes et mœurs ne sont plus légitimes. Car l'autorité de l'État et celle de la société se répondent. Les parents avec leurs enfants, les professeurs avec leurs élèves, chacun de nous dans l'espace public, plus personne n'ose prétendre réclamer de la décence et de la tenue là où l'air du temps est à l'expression désinhibée du moi.

Ce laxisme général, cette remise en question du principe même d'autorité, sont partout, imprègnent toutes les situations sociales et créent des situations chaotiques dans tous les domaines, comme le montre par exemple le témoignage d'Isabelle Kersimon sur son expérience de professeur près de Verdun, face à des élèves qui, il importe de le relever, ne sont pas issus de l'immigration et ne sont nullement musulmans. Toutefois, c'est dans le cadre du conflit avec la partie des musulmans qui s'inscrit en opposition frontale avec la société française que ce laxisme et cette indigence nous mettent le plus immédiatement en danger - et par nous, je n'entends pas les Français de souche, j'entends la collectivité nationale dans son ensemble. Car ces musulmans-là sont mus, quand bien même cela serait parfois à leur insu

voire à leur corps défendant, par un islam politique parfaitement organisé, composé en France de deux tendances, les différences mouvances salafistes et les Frères musulmans, mouvement politique créé par Hassan el Bana, le grand-père de Tariq Ramadan. Les Frères musulmans aspirent à ce qu'ils appellent le Tamkine, en l'occurrence la domination de toutes les religions par l'islam et l'imposition de la charia à l'humanité toute entière. Ce projet de conquête, qu'ils projettent d'instaurer par la violence des armes ou par une violence douce, n'est pas partagé par la majorité des musulmans, mais les Frères sont particulièrement bien organisés et constituent une minorité très agissante et efficace ; et je ne vous apprendrai rien en rappelant que de tous temps et partout, la minorité agissante est infiniment plus susceptible d'influencer le cours de l'histoire que la majorité silencieuse. Le réseautage fait d'ailleurs partie de leur stratégie, comme on le voit en France dans la bienveillance dont les figures de l'islam politique font si souvent l'objet de la part de l'élite politique et médiatique. Quant aux salafistes, tout quiétistes qu'ils puissent être, ils prônent une idéologie de rupture et aspirent à former une véritable contre-société. Comme l'explique Tarik Yildiz, au sein des musulmans de France, et notamment ceux qui ne vivent pas dans un milieu mixte, la «prime de prestige» va toujours aux plus radicaux dans les paroles et dans l'affichage de la religion, notamment dans la culture de l'islam qui n'admet pas le pluralisme d'opinions et qui accorde une importance fondamentale à la fidélité communautaire. Notre livre inclut à ce sujet de nombreuses contributions très éclairantes, dont celle d'Isabelle Kersimon, journaliste spécialiste de l'islam politique auteur à ce sujet du très documenté *Islamophobie, la contre-enquête*, et celle de Philippe d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS et auteur notamment de *L'islam devant la démocratie*.

Comment cette France s'est-elle soumise?

A l'origine de cette soumission, il y a, de la part des décideurs et gestionnaires de l'autorité, un patchwork fait de bons sentiments, de lâchetés, de complaisances cyniques issues d'une volonté de protéger sa carrière ou d'attirer un vote perçu à tort ou à raison comme communautariste, et de beaucoup de médiocrité. Mais que ces soumissions soient guidées par la peur, par le syndrome «Malik Oussekiné/Zyed et Bouna» ou par des compromissions faustiennes d'individus aveuglés par la quête du pouvoir et qui ont totalement perdu de vue la notion de bien commun, quand les lois et les règles devant être appliquées ne le sont pas, ce n'est ni plus ni moins qu'un déni de démocratie.

En pratique, cette idéologie a conduit nos responsables politiques à adopter - parfois en catimini - une politique multiculturaliste. Le critère de l'ethnie remplace celui de classe sociale. Cette politique à laquelle nos élites se sont converties est en réalité une politique de discrimination ethnique, système dans lequel le modèle républicain n'a plus sa place. Les compromissions, le fait de ne pas appliquer à certaines populations les règles qui sont appliquées aux autres, en sont une illustration. Mais la France va plus loin en adoptant de véritables lois d'exception, dont l'un des volets les plus choquants et les plus délétères est sans doute la «politique de la ville»: le regroupement ethnique des immigrés et des Français issus

de l'immigration dans certaines villes et quartiers est à la source de la communautarisation d'où part la sécession culturelle violente que nous décrivons. Or ce regroupement ethnique n'est ni le résultat d'une politique d'éloignement ou de ghettoïsation imposée aux intéressés par l'État, ni le fruit du hasard. Il résulte, en partie, d'une volonté commune des populations concernées de vivre près de leurs pairs (même s'ils prétendent le contraire) ; il résulte aussi de l'action de l'État, qui affecte, au bénéfice de ces quartiers et donc de facto de ces seules populations, la très abondante manne de subventions constitutive de la politique de la ville ; et en choisissant d'affecter cette manne sur un critère géographique, l'État agit au détriment des millions d'autres Français pauvres qui ne résident pas dans ces territoires. Il s'agit donc là non pas d'un texte juste qui ne reçoit pas application mais d'un texte injuste qui reçoit application. La captation de ces financements par les populations de ces quartiers, au détriment des autres composantes nécessiteuses de la collectivité nationale dans son ensemble, est aggravée par un autre phénomène qui, là encore, est au préjudice des autres Français pauvres: le très faible turnover dans les logements sociaux de ces quartiers. Comme l'explique le maire d'une commune des Yvelines qui témoigne dans notre livre, l'immigration maghrébine et plus généralement africaine (contrairement à l'immigration italienne, espagnole, vietnamienne ou portugaise) a tendance à garder et transmettre «héréditairement» ces logements sociaux, à en solliciter à côté d'eux pour leurs enfants, et préfère utiliser l'argent qu'ils gagnent ici pour l'envoyer à leurs proches restés au pays ou pour s'y faire construire une maison. Et tout cela, avec la bénédiction de l'État central (via la préfecture) et Action logement (le 1% patronal), malgré la pénurie de logements sociaux qui devraient être alloués sur la base d'un seul critère, savoir, à ceux qui en ont réellement le plus besoin.

Et le constat ne s'arrête pas là: la France s'occupe avec une générosité qui n'a pas son pareil en Europe des étrangers présents sur son sol et leur alloue des aides et des subventions, leur donne un accès à la gratuité des soins qui n'est pas seulement équivalent à celui dont bénéficie les Français qui cotisent à notre système social, mais qui est parfois encore plus généreux (la CMU par exemple, qui permet l'accès à l'assurance maladie aux Français et étrangers non couverts par un système de sécurité sociale, a un volet mutuelle qui rembourse les frais dentaires et optiques non pris en charge par la sécurité sociale, frais que beaucoup de Français des classes populaires ont énormément de mal à financer). Ce que l'on sait moins, c'est le manque atterrant de rigueur dans l'attribution et le contrôle de ces aides, c'est le fait que ce manque de rigueur est parfois même délibéré et que les contrôles qui existent sont parfois plus souples concernant les populations issues de l'immigration. Certains de nos contributeurs témoignent ainsi, scandalisés, de ce que les étrangers en situation irrégulière sont en définitive mieux traités que des Français actifs qui, eux, contribuent financièrement, à titre d'ailleurs obligatoire et souvent à hauteur d'une partie significative de leurs revenus, pour maintenir tant bien que mal ce système à flot. Injustice violente que cette violation d'égalité flagrante, d'autant plus choquante qu'elle est imputable à un renoncement de

l'administration dans un pays où pourtant celle-ci est nombreuse et vécue comme très coûteuse précisément par la partie de la population qui la finance et qui finance le système social. Dans ce contexte, où est l'égalité devant les charges publiques?

Les coupables de ces dérives, sont-ce les individus qui usent voire abusent du système sans vergogne et sans gratitude, et peut être plus souvent encore sans avoir pleinement conscience d'en abuser puisqu'il est tellement facile d'en abuser - ou bien l'État, les responsables politiques, les fonctionnaires qui ont permis que s'installe un système aussi faible? A se montrer faible, on le devient. C'est le même phénomène que celui que décrivent, en matière économique et sociale, Pierre Cahuc et André Zylberberg dans «La fabrique de la défiance»: tout le monde a compris qu'il suffit de crier plus fort que son voisin pour obtenir quelque chose de plus que celui-ci. Comme le dit l'expression allemande, on donne toujours plus de petits gâteaux à un chien qui menace de mordre. Des groupes organisés perçoivent cette faiblesse de l'État et cherchent à en tirer profit; c'est ce que montrent nombre de témoignages dans notre livre. Le multiculturalisme, la revendication communautariste, ne sont en définitive que des manifestations de ce phénomène.

Une notion importante ressort de l'ouvrage: celle d'identité culturelle. Dans un pays, la France, qui a le culte des valeurs universalistes, vous semblez réhabiliter un certain héritage français particulier, une certaine sociabilité. On comprend aussi que la France n'est pas une nation interchangeable. Qu'est-ce qui est spécifique à la France?

C'est cela qui est extraordinaire avec le multiculturalisme auquel l'islam politique, soutenu par certaines élites, cherche à nous convertir, c'est que nous devons répondre à des questions aussi élémentaires que «existe-t-il un certain héritage français particulier?». Bien sûr qu'il existe un héritage français, et bien sûr que cet héritage est particulier à la France, c'est totalement axiomatique! C'est dire que nous ne pouvons pas l'explicitier, ou difficilement, mais en même temps, pourquoi aurions-nous à le faire? L'identité culturelle française, c'est celle des Français, c'est-à-dire des gens qui ont fait ce pays. Qu'elle soit différente, mieux ou moins bien que celles d'autres pays n'est pas la question, elle est et c'est celle-là qui est, c'est tout.

Il se trouve qu'au-delà de ce constant tautologique, l'identité française puise ses racines très loin dans l'histoire des hommes, dans l'histoire des idées. La France n'est pas née en 1945, ni en 1918, ni en 1789. L'identité française est d'autant plus difficile à synthétiser qu'elle est extraordinairement riche et complexe, et que précisément, l'une de ses caractéristiques principales est de n'être pas réductible à un stéréotype. Si néanmoins on voulait s'y essayer, peut-être faudrait-il emprunter à Péguy pour qui (je paraphrase) «la France est un pays de petites gens, mais cela ne veut pas dire des gens de peu», c'est-à-dire pour la plupart d'entre eux, des gens d'origine assez modeste, villageoise pour beaucoup - l'exode rural, c'était il y a trois générations seulement. C'est un pays de paysans, de soldats et de chevaliers, pas de marins, de marchands ou de colons. C'est un pays de gens très locaux, inscrits dans une localité très forte, avec des frontières naturelles - le Rhin, les Vosges, le Jura, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées, l'Atlantique. Une partie de l'histoire de France, c'est un double mouvement, un mouvement très guerrier d'alignement des

frontières du pays France sur ses frontières naturelles, d'une part, et d'autre part, un mouvement extraordinairement centripète de la société: c'est un pays extraordinairement homogène, voire uniforme, d'un point de vue social: c'est à proprement parler le pays de la classe moyenne et l'autre mouvement de l'histoire de France, ç'a été ce mouvement d'intégration sociale extraordinairement fort où, petit à petit, une classe moyenne descendante de la bourgeoisie d'Ancien Régime a absorbé d'un côté l'aristocratie, c'est le XIXème siècle, et de l'autre côté, la paysannerie, c'est grosso modo les deux derniers tiers du XXème siècle.

En même temps, ce qui est extraordinaire dans ce pays, qui est donc si étonnamment uniforme dans sa population, c'est son incroyable vocation universaliste, qui elle non plus ne date pas du siècle des Lumières. On peut probablement la faire remonter jusqu'au Grand Siècle, voire à la Renaissance. C'est le cosmopolitisme, l'accueil curieux et enthousiaste des idées nouvelles, d'où qu'elles viennent, la diffusion d'idéaux de libertés individuelles et finalement, une volonté farouche portée par les intellectuels, par l'élite mais aussi par le peuple, de faire triompher, en France et partout dans le monde, la raison et la liberté individuelle sur les systèmes féodaux et l'arbitraire.

Enfin, la France est aussi le pays qui s'est défini lui-même comme la fille aînée de l'Eglise mais qui s'est émancipé et de l'Eglise, et de Dieu, et de l'idée même de Dieu. Cela est également fondamental dans l'esprit d'une majorité de Français. La France, comme le dit Marc Bloch, c'est tout autant le sacre de Reims que la Fête de la Fédération. C'est tout autant Richelieu et Louis XIV que Voltaire voire Auguste Blanqui. Les Français se pensent avant tout comme des hommes et des femmes libres, mais en même temps, c'est le pays où les gens ont une immense fierté de leur passé, y compris des traces majestueuses du passé monarchique de ce pays ; c'est le pays de la loi de 1905 mais l'on y restaure amoureusement les cathédrales. Peu de Français ne sont pas fiers devant le château de Versailles même s'il ne viendrait à l'esprit d'aucun d'entre eux de souhaiter le retour de la monarchie absolue.

Je reviens sur la religion chrétienne et l'émancipation des Français à l'égard de celle-ci. Ce combat est fini, la liberté l'a emporté. Mais la plupart des gens - même ceux qui ont conservé une forte distance critique vis-à-vis de l'église catholique, voire un anticléricalisme qui, sans être violent, n'en imprègne pas moins leur pensée et d'une certaine manière leurs mœurs - admettront bien volontiers que sur le plan des idées politiques, la démocratie libérale qui est la nôtre a emprunté un chemin tracé par le christianisme. Le christianisme, religion de l'émancipation, a préparé pendant des générations les esprits à l'idée de liberté et a donné aux gens les outils de leur propre émancipation plutôt que de leur propre asservissement. Comme le dit Tocqueville de la Déclaration de 1789, «le christianisme, qui a rendu tous les hommes égaux, ne répugne pas à voir les citoyens égaux devant la loi». En définitive, liberté-égalité-fraternité est sans doute une formule que tous les Français ont réellement intégrée, sur un plan très personnel.

Vous le voyez, l'identité culturelle française ne se résume pas en deux phrases. Et ce que je dis ci-dessus, même si j'ose penser que la définition que je prétends donner

est sans doute partagée par de nombreux Français, serait sans doute nuancé à de nombreux égards par toute personne qui lirait ces lignes et qui chercherait vraisemblablement à y apporter divers compléments, qui aurait probablement sur la question un éclairage propre. Il existe peut-être des pays dans lesquels la définition de l'identité nationale est plus simple. Mais en France, cette identité est à la fois dense et subtile. Comme le dit Marc Fumaroli, nous sommes le pays de la grandeur et de la grâce.

On en comprend que les mœurs sont essentielles à la cité. De quelle manière?

Le caractère essentiel des mœurs pour la cité n'est pas une spécificité française. Tous les groupes sociaux se définissent par des règles communes, dont l'acceptation et le respect fondent l'appartenance au groupe. Dans le cas d'une société, ces règles communes sont les mœurs, les us et coutumes que j'ai évoqués plus haut, mais aussi bien sûr les règles de droit, en ce compris la forme de gouvernement. Ces règles émanent d'une certaine vision de la société, de l'adhésion à des principes communs, les principes républicains (au sens de res publica davantage que de forme républicaine du gouvernement), l'importance de la légalité, de l'égalité des droits, de la préservation de l'État, de la justice, un objectif de liberté et d'émancipation, une vision ontologique du bien et du mal commune (même si bien entendu, il est permis (et sain!) de s'écharper à l'infini sur la définition des droits ou la forme que devrait prendre la république. S'il n'y a plus cette communauté de principes pour cimenter le groupe, il n'y a plus de groupe.

Par ailleurs, il existe en France, me semble-t-il, des raisons qui font que l'unité du groupe social est particulièrement importante. Notre pays s'est construit à travers les siècles sur le modèle d'une unification territoriale autour d'un pouvoir central, ce qui a résulté en la république une et indivisible qui est aujourd'hui un principe fondamental de la nation et du peuple français. A cet égard, la république ne parle qu'aux citoyens, pas aux communautés, et c'est du point de vue du bien commun que doivent en principe être pensées et mises en œuvre, notamment, les différentes politiques d'organisation des services publics. Si des communautés existent socialement, si les gens se rapprochent comme partout les uns des autres en fonction de liens familiaux ou amicaux ou de proximité qui ont à voir avec leurs points communs personnels et culturels, ces communautés n'existent toutefois pas politiquement, elles ne sont pas censées en France avoir de représentants politiques spécifiques, de droits et prérogatives spécifiques, et surtout pas prétendre imposer à la France des principes différents de ceux qui fondent la société dans son ensemble. Les droits sont les mêmes pour tous, les préoccupations politiques sont débattues et discutées en commun sur la base d'objectifs communs, la solidarité joue entre tous et envers tous.

En ces temps où la cohésion nationale est disputée pour des motifs religieux, comme en témoigne nombre de chapitres du livre, où dans certains territoires, certains immigrés ou descendants d'immigrés de culture musulmane cherchent à remettre en question non seulement le principe de la communauté de vie et de

mœurs mais aussi les principes d'égalité et de liberté sur lesquelles reposent la société française, la laïcité est revenue sur le devant de la scène.

A cet égard, aujourd'hui, certains voudraient nous faire croire que l'identité culturelle française serait intégralement contenue dans le principe de laïcité, se réduirait à celui-ci. Sur ce point, je partage totalement l'avis de Pierre Manent: la laïcité en tant que telle n'est pas une valeur, c'est un mode d'organisation de la société qui sur la grande frise chronologique de l'histoire de France, ne représente que le dernier centimètre. Et ce mode d'organisation n'épuise évidemment pas l'identité française, qui est née bien avant la loi de 1905, même si elle intègre aussi celle-là et lui doit énormément (cf. mes commentaires ci-dessus sur l'émancipation). Encore faut-il définir correctement la laïcité avant d'en parler: elle recouvre, d'une part, une obligation de neutralité religieuse de l'État, notamment une obligation d'abstention de la puissance publique à l'égard de la religion, comme cela existe dans toutes les démocraties libérales ; mais dans l'espace culturel français, c'est aussi autre chose. C'est une attente de pudeur à l'égard de l'expression du sentiment religieux par les citoyens. Ce à quoi les Français aspirent, c'est une société dans laquelle chaque individu se présente à l'autre pour ce qu'il est fondamentalement et personnellement, son caractère, son intelligence, ses qualités et ses défauts, et que chaque rencontre soit l'opportunité d'un lien tissé sur ces critères-là, sans que la religion puisse faire écran à ces rencontres, à la création de ces liens. En cela d'ailleurs, l'esprit français est en opposition frontale avec les groupes sociaux chez lesquels l'adhésion repose exclusivement sur des critères ethniques et confessionnels, d'essence parfaitement essentialisante, essentialisation qui, elle aussi est en opposition frontale avec l'humanisme consubstantiel à l'identité française. Dans ces conditions-là, le cosmopolitisme, qui est tout aussi consubstantiel à l'esprit français, peut s'exprimer pleinement, comme il s'est d'ailleurs jusque-là exercé vis-à-vis des immigrés qui se sont intégrés. La meilleure preuve est le pourcentage élevé d'immigrés en France, puisqu'environ un quart de sa population est issue de l'immigration (sur trois générations).

A cet égard, si l'élite persiste à nier l'aspiration du peuple à la conservation de son identité fondamentale, ce dernier ne l'a, lui, pas perdue de vue et c'est encore lui qui a le dernier mot car c'est lui qui est maître de l'intégration. Même si une certaine gauche et les élites multiculturalistes de la société stigmatisent les discriminations ethniques et racistes, les rapports de la CNCDH (commission consultative des droits de l'homme, qui établit un rapport annuel sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie), malgré le biais multiculturaliste dont ils souffrent (voir à cet égard la contribution de Michèle Tribalat) montrent au contraire que le racisme primaire, réactif à une couleur de peau ou à une appartenance ethnique, est résiduel, marginal en France. En revanche, il existe une aspiration très forte des Français au respect de leur identité culturelle fondamentale et au respect des codes sociaux qui en découlent. Cette aspiration est d'ailleurs assez logique, elle est inhérente à l'être humain: comme le rappelle Christophe Guilluy, le rapport à l'Autre est universel, la volonté de préserver et transmettre son patrimoine identitaire et culturel et l'anxiété

de devenir minoritaire existent partout dans le monde, elles ne sont pas une spécificité française ni même occidentale.

Qu'est-ce qu'un immigré doit s'approprier pour devenir Français?

Qu'est-ce qu'un pays où les habitants se définissent de cette manière-là attend des individus qu'il accueille? Je répondrais d'abord à cette question par une question. Pensez-vous qu'un pays où les gens se définissent comme je viens de le dire, qui repose sur une solidarité très forte entre ses membres - très forte et très coûteuse, au regard de l'étendue et de la générosité de notre système de protection sociale - peut s'accommoder de l'arrivée et aujourd'hui de la présence massive sur son territoire de personnes venant de civilisations fort différentes dont certaines professent rejeter explicitement ce qui fait l'identité culturelle française et souhaitent vivre dans un entre-soi ethnico-religieux, sur des parties entières du territoire qui sont de fait annexées par une idéologie politico-religieuse conquérante, le tout dans un cadre religieux qui est traversé si ce n'est dominé par des courants régressifs explicitement et violemment hostiles à toute émancipation de l'homme à l'égard de la religion? Je pense que la réponse est dans la question.

L'histoire dense et complexe de la France se traduit dans les mœurs et les habitudes de vie, la relation à l'autre, la relation à l'espace public, la relation aux finances publiques. Quand la France a commencé à accueillir des individus venant d'autres pays, dès le milieu du XIX^{ème} siècle (alors que les autres pays européens n'étaient pas encore des pays d'immigration), ces principes dont l'identité culturelle française était imprégnée ont dicté une obligation d'assimilation aux immigrés: apprendre la langue, se conformer aux us et coutumes, intégrer les règles, établir des liens avec les Français; et cela passait par des choses aussi simples que s'initier à la gastronomie, au rythme des journées spécifique à la France, l'heure des repas, les horaires du travail, comprendre ce qui est attendu de chacun dans l'espace public en termes de règles de bienséance et de courtoisie, comment s'adresser à une personne dans la rue, dans les transports publics, dans le cadre professionnel, dans les administrations; comment se comporter dans des situations communes que sont l'école, les commerces, l'hôpital, etc. Notre conflit d'identité face à l'islam politique nous rappelle également, et ce n'est pas le moins important, que notre identité est aussi composée d'une aspiration commune à la démocratie et à la liberté, là où les sociétés musulmanes sont bâties sur un concept de soumission (voir à ce sujet la contribution de Philippe d'Iribarne), d'un idéal de justice, là où les sociétés musulmanes envisagent des droits différents entre les hommes et les femmes et persécutent ou briment leurs minorités religieuses, et de fraternité humaine, là où les sociétés musulmanes n'envisagent à proprement parler de fraternité possible qu'entre «frères» et «sœurs» en religion.

Le parcours d'assimilation à la France est long, douloureux, il s'agit pour chacun de ces étrangers d'abandonner l'idée de s'inscrire personnellement dans la seule culture héritée de ses ancêtres mais d'y ajouter, voire même de faire prévaloir, l'identité culturelle française. Ce parcours personnel, qui a parfois pu se heurter à une hostilité autochtone violente (comme cela a pu être le cas de l'immigration

italienne dans le sud de la France ou de l'immigration belge dans le nord, qui ont donné lieu à des attaques xénophobes assez terribles), a été à l'origine de bien des échecs d'intégration et du retour d'un nombre très important d'immigrés dans leur pays natal. Mais ceux qui sont restés se sont assimilés et sont devenus français, pas seulement français de papier, mais français de cœur, tant il est vrai que, comme le disait Levinas, ce philosophe d'origine lituanienne naturalisé français à 24 ans, et comme aime à le rappeler Alain Finkielkraut, la France est «une nation à laquelle on peut s'attacher par le cœur et par l'esprit autant que par les racines». J'ajouterais d'ailleurs que l'identité culturelle française est si riche, et l'importance de l'intégration si présente à l'esprit des individus qui la composent, que la France est une nation à laquelle l'individu d'origine étrangère ne peut être considéré comme attaché que s'il adhère à cette nation par l'esprit et par le cœur ; mais lorsque cette adhésion est manifeste, peu important son origine et sa couleur de peau. Que la nationalité soit accordée si facilement ne change rien au fait que ne seront perçus comme Français par les autres Français que ceux qui auront adhéré aux principes communs de la société que j'ai évoqués plus haut.

A cet égard, certains évoquent l'incompatibilité entre la culture musulmane et l'identité culturelle française. Je ne suis absolument pas d'accord avec cela. L'existence en France d'un nombre très important de Français musulmans totalement intégrés prouve le contraire de manière éclatante. Le problème, c'est que de ceux-là, on ne parle pas. On les voit beaucoup moins à la télévision, on en entend beaucoup moins parler dans les journaux et, car ils ne sont pas impliqués dans des situations conflictuelles à caractère identitaires ou culturels, ils n'apparaissent pas dans notre livre. A cet égard, je renvoie encore à l'ouvrage de Tarik Yildiz, «Qui sont-ils? Enquête sur les jeunes musulmans de France»: ces musulmans-là ne se sentent pas discriminés, refusent d'ailleurs toute discrimination positive et tout intermédiaire entre l'État et les citoyens, a fortiori lorsqu'ils reposent sur des considérations religieuses ou ethniques. N'en déplaise aux multiculturalistes de tous poils et aux acteurs de l'islam politique, leur existence même prouve que l'intégration est possible et que quand elle est réalisée, elle est pacifiante. Il ne faut pas remettre en question notre modèle d'intégration, il faut au contraire se donner les moyens de le faire fonctionner.

Un dernier point: l'identité culturelle française n'est pas figée. Elle ne l'a jamais été, et c'est heureux! Il est évident que le métissage de la société a une influence sur elle, d'autant que, comme je l'ai déjà évoqué, son cosmopolitisme consubstantiel la prédispose à la curiosité et à l'ouverture aux cultures étrangères. Toutefois, il y a des barrières infranchissables à cette porosité, et ce sont nos principes humanistes. Ils ne sont pas source que de droits, ils dictent également des interdits. Ainsi, j'ai évoqué la soumission de l'individu au groupe et la solidarité communautaire qui prévaut dans la culture de l'islam ; la soumission de la femme à l'autorité de son père, voire de son frère, puis de son mari ; la réduction de la femme à sa fonction reproductive et domestique. Dans l'esprit français, ces aspects n'ont pas droit de cité car ils heurtent de plein fouet nos principes d'égalité, de liberté et de fraternité.

Le fait de s'y opposer, d'être heurté par la symbolique du voile par exemple, n'est pas du racisme, mais un réflexe républicain salutaire. De même qu'il est logique et sain de s'opposer vigoureusement à tous les nombreux aspects essentialisants présents dans la doxa multiculturaliste et la propagande de l'islam politique, prompte à surfer sur une division manichéenne d'essence ethnico-raciale entre les blancs racistes et les immigrés victimes. Mais l'essentialisation sur laquelle reposent le sentiment communautaire musulman et son rejet du principe intégratoire a d'autres fruits encore plus amers et pour autant trop faiblement dénoncés jusqu'à présent. A cet égard, les témoignages reproduits dans ce livre illustrent un aspect qui est peu repris dans le débat public. La violence de la haine et du rejet qui s'exprime dans les contributions reposent sur un schéma purement essentialisant. La haine de la France et des Français caractérise la xénophobie au sens le plus littéral du terme ; de même pour l'antisémitisme ou l'homophobie qui s'expriment de manière totalement désinhibée, le livre incluant plusieurs contributions à ce sujet. Comme indiqué plus haut, nous n'avons plus en Europe l'habitude de ce type de propos. Non pas qu'il n'y ait aucun raciste, antisémite, sexiste, homophobe ou xénophobe dans notre culture ; mais même ceux qui ont de telles opinions en ont intégré le caractère infâmant: même chez ceux chez qui ces opinions existent, leur expression est inhibée, ne serait-ce que parce qu'elle déclenche des conséquences allant de l'ostracisation à la condamnation pénale. Or les individus qui aujourd'hui, justifient leur détestation de la France par son pseudo- «racisme d'Etat» et celui imputé aux «Gaulois» ne semblent pas avoir intégré cet interdit. Ils restent dans un schéma qui est celui de leurs cultures d'origine, dans lesquelles le racisme et la xénophobie ne déclenchent pas la même stigmatisation, ne serait-ce que parce que leur expression ne constitue pas dans ces pays un délit pénal. C'est probablement l'un des signes les plus alarmants d'une absence totale d'intégration culturelle à la France.

Au lendemain des attentats de Charlie Hebdo, Manuel Valls, alors premier ministre, a livré un discours où il accusait la France de pratiquer une forme d'apartheid contre les populations immigrées. Cette formule, qui avait tout d'une accusation grossière relevant de la haine de soi, était d'autant plus surprenante que Valls passait et passe encore pour un défenseur d'une ferme laïcité. Est-ce que ce discours n'était pas néanmoins représentant du discours pénitentiel qui domine chez les élites françaises, toujours prompts à s'accuser de tous les péchés du monde?

Effectivement. A vrai dire, c'est au surlendemain des attentats de Charlie Hebdo que M. Valls a proféré ce que je ne saurais qualifier que d'énormité, énormité car la situation des quartiers où se concentrent les immigrés et leurs descendants n'a évidemment rien à voir avec la misère et la persécution que subissaient les habitants des ghettos et bantoustans de l'Afrique du Sud sous l'Apartheid. Cette parole était d'autant plus incongrue que juste après le rassemblement du 11 janvier, qui avait vu défiler dans les rues des villes de France une foule immense communiant avec gravité dans le chagrin, mais aussi dans l'indignation et la volonté farouche de défendre son identité culturelle, M. Valls avait livré un discours exemplaire à

l'Assemblée Nationale, qui lui avait valu d'être comparé à Clémenceau ; à l'occasion de ce discours, il avait évoqué un peuple français, qui ayant marché «dans la dignité, la fraternité, pour crier son attachement à la liberté, et pour dire un «non» implacable au terrorisme, à l'intolérance, à l'antisémitisme et au racisme», s'était montré «à la hauteur de son histoire».

Et puis deux jours plus tard, non seulement M. Valls prétendait qu'il existait un «apartheid territorial, social et ethnique» dans ce qu'il qualifiait de «ghettos», mais il affirmait également, et c'est cohérent avec ce discours pénitentiel, que «l'intégration ne veut plus rien dire» et stigmatisait les discriminations liées, selon lui, à un racisme primaire réactif à un nom de famille, une couleur de peau, phénomènes certes absolument condamnables mais qui s'ils peuvent être le fait d'individus, ne sont pas celui de la France et ne font donc pas de celle-ci ce un pays raciste comme l'était l'Afrique du Sud à l'époque de la doctrine d'Apartheid. C'est donc un discours à 180° de celui qu'il tenait deux jours auparavant à l'Assemblée, mais parfaitement dans l'axe de celui des multiculturalistes qui, avec l'objectif à première vue louable de faciliter la coexistence en France et en Europe d'individus de cultures différentes, cherchent non pas à inciter les accueillis à s'intégrer à la culture de l'accueillant dans la tradition immémoriale de l'hospitalité, mais plutôt à détruire l'identité culturelle de l'accueillant. Il s'agit non seulement de considérer que toutes les cultures se valent et que celle du pays d'accueil ne saurait revendiquer aucune prééminence sur celle de l'accueilli, mais bien au-delà de cela, de susciter chez l'accueillant le dégoût de sa propre identité, soi-disant afin de laver l'accueillant de tous préjugés d'origine culturels et donc de le mettre en mesure (en demeure, devrait-on dire) d'accueillir l'Autre et de l'accepter tel qu'il est, dans la plénitude de son altérité. De là la stratégie qui consiste à dénigrer la France, les Français, leur histoire et leur culture ; de là les discours haineux et diffamatoires au sujet de la France que tiennent certains responsables politiques et certains intellectuels, et qui sont trop souvent reçus comme des preuves d'un antiracisme louable alors qu'ils sont avant tout, et au plein sens du terme, des propos essentialisants.

Il existe mille exemples de ce discours. Très récemment, c'était Vincent Peillon, candidat aux primaires du Parti Socialiste pour l'élection présidentielle de mai prochain, qui osait une comparaison, qui aurait été simplement grotesque si elle n'avait été obscène, entre la situation des musulmans de France et celle de juifs sous Vichy. Un autre exemple, peut-être plus emblématique encore, et que nous rappelons dans notre livre, nous a été asséné à l'occasion de l'adoption de la loi dite «Taubira». On rappellera que cette loi, datant de 2001, qualifie la traite esclavagiste transatlantique de «crime contre l'humanité», visant en cela exclusivement la traite menée par les marchands français et européens pendant environ quatre siècles ; cette loi laisse complètement de côté la traite effectuée par les marchands arabo-musulmans et la traite intra-africaine, qui se sont pourtant étalées sur... quatorze siècles. Quelques années plus tard, l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau se retrouve la cible des multiculturalistes en général, et de Mme Taubira en particulier, pour

avoir notamment rappelé dans un essai historique le rôle des marchands d'esclaves africains et le fait que le commerce des esclaves était une routine sur ce continent bien avant l'arrivée des Européens. Rappel insupportable pour Mme Taubira, qui, dans une vision parfaitement raciale voire raciste de l'humanité, considère tranquillement qu'il ne faut pas trop évoquer la traite esclavagiste arabo-musulmane pour que les «jeunes Arabes» «ne portent pas sur leur dos tout le poids de l'héritage des méfaits des Arabes». Au nom de quoi ceux-ci devraient-ils être dispensés du poids des fautes de leurs ancêtres, là où l'on enjoint aux autres de le subir avec repentance? La discrimination positive dans le discours pénitentiel, cela devient compliqué à suivre...

La sortie de M. Valls que vous rappelez a déçu nombre d'observateurs acquis à l'anti-multiculturalisme et qui voyaient jusque-là en M. Valls un allié. Ce n'était bien évidemment qu'une manœuvre de politique politicienne destinée à donner des gages à l'extrême-gauche, mais elle a sonné le glas de l'esprit d'unité, de la fierté d'être français dont avait parlé le premier ministre deux jours auparavant. L'État est raciste, la société est raciste, nous sommes irrémédiablement coupables, voilà ce que nous disait le chef de notre gouvernement. Manœuvre de basse politique politicienne donc, manœuvre pusillanime au demeurant car n'ayant évidemment pas suffi à ce que la gauche multiculturaliste et l'islam politique considèrent M. Valls comme un allié, mais manœuvre payée au prix d'un mensonge extrêmement grave sur le fond comme sur ses conséquences potentielles: émise publiquement par l'un des plus hauts responsables de l'État et ainsi revêtue de la légitimité que confèrent le pouvoir et la puissance, cette déclaration valide la propagande déjà très efficace de l'islam politique pour inciter les Français de culture musulmane à choisir l'islam non pas dans le cadre républicain mais contre lui, en persuadant les musulmans qu'ils sont victimes d'un déni de francité. Or ce qui meut les groupes, c'est moins la réalité que les croyances. L'islam politique le sait bien, qui communique à chaque attentat islamiste sur le thème des «musulmans premières victimes» des discriminations qui vont inmanquablement résulter dudit attentat ; alors que dans les faits, les enquêtes sociologiques réalisées dans les pays occidentaux suite au 11-Septembre par exemple, ou en France après le 13-Novembre, s'entêtent à constater au contraire une tolérance assez remarquable malgré les morts, malgré le martèlement de la doxa multiculturaliste, et malgré le rôle pervers des médias qui accordent une visibilité disproportionnée aux musulmans revendicatifs en laissant complètement dans l'ombre les musulmans que Tarik Yildiz qualifie de «discrets», républicains, qui pourtant existent bel et bien et sont la meilleure preuve qu'une manière de vivre l'islam parfaitement compatible avec l'identité culturelle française et non seulement concevable mais bien réelle. Si les populations qui vivent dans un entre-soi ethnique, religieux et culturel sont des victimes, ce n'est pas tant du racisme de la société majoritaire (ce que confirme encore Tarik Yildiz), mais de la croyance dans laquelle les discours pénitentiels des élites multiculturalistes et de l'islam politique les bercent qu'ils seront rejetés s'ils osent seulement se frotter à la société majoritaire. Cela n'est pas la vérité, et il faut le dire.

La France soumise, c'est aussi la France qui refuse de s'affirmer, ou qui s'en sent incapable. On parle souvent des territoires perdus de la république, et on parle même des territoires perdus de la nation aujourd'hui. Comment la France peut-elle les regagner? Suffirait-il vraiment que l'État exerce pleinement sa souveraineté pour que ces banlieues souvent hostiles à la France soient engagées dans une dynamique d'assimilation à la nation?

Notre livre n'est pas un livre politique. Il ne propose pas de solution politique. En revanche, notre espoir est qu'il suscite une réflexion sur les causes du problème et sur les moyens de le résoudre. Une première étape, peut-être insuffisante mais en tout cas absolument nécessaire, et qu'il faut que l'État exerce effectivement pleinement sa souveraineté, c'est-à-dire qu'il se décide à appliquer les lois adoptées au nom de tous les citoyens, partout sur le territoire, quitte à user de la force. C'est quand même la moindre des choses en démocratie. Cela suppose, comme je l'ai dit plus haut, de réinstaurer son autorité mais également de relégitimer la notion même d'autorité. Mais ce livre ne s'adresse pas qu'aux décideurs politiques. Il s'adresse aussi, peut-être même avant tout, aux Français, non seulement comme citoyens disposant du droit de vote et en mesure de poser des exigences à leurs responsables politiques, mais aussi comme membres de la Nation. Dans une démocratie libérale telle que la nôtre, le champ d'application de la loi est restreint, et bien des situations d'interactions dans l'espace public ne sont pas de son ressort mais relèvent du contrôle social. Ce dernier est d'ailleurs l'instrument de prédilection utilisé aujourd'hui par l'islam politique, et on voit notamment dans notre livre avec quel succès, pour imposer sa domination dans certains territoires, contre les lois de la République. C'est dire la puissance de l'instrument! Or aujourd'hui, la doxa individualiste dicte impérieusement au témoin d'un acte ou d'une parole qui le choque de ne pas intervenir, de ne pas s'en mêler et de ravalier son indignation. Ce processus d'inhibition du contrôle social rappelle les travaux de Stanley Milgram qui ont montré comment les individus ont tendance à faire prévaloir sur leur propre éthique l'obéissance à une autorité qu'ils ressentent comme légitime. Milgram nous apprend également qu'il suffit de rendre les individus conscients de cette influence et du fait qu'elle les fait agir en contradiction avec leur éthique profonde pour leur permettre de s'en émanciper. Si nous avons écrit ce livre, c'est dans l'espoir de susciter une indignation collective, un réveil des consciences, une volonté d'action. A chaque personne donc de prendre la mesure de sa responsabilité en la matière.

L'État et tous les responsables politiques ont un rôle éminent à jouer dans la restauration de ce contrôle social, qui va de pair, naturellement, avec une légitimation de l'identité culturelle, de la nécessité de sa protection, et de la reconnaissance de l'intégration/assimilation comme seule voie possible pour une coexistence pacifique de tous les Français, quelles que soient leurs origines, au sein de la Nation. A cet égard, il appartient à nos responsables politiques de prendre la mesure du fait que le pouvoir n'est pas seulement dans l'exécution mais dans l'incarnation. La politique ne se limite pas à proposer et voter des lois, mais à incarner une certaine idée de la France pour reprendre l'expression célèbre du

Général De Gaulle, à donner une direction. Les responsables politiques n'ont pas que des fonctions, ils donnent l'exemple, ils sont des modèles. Or aujourd'hui, quand Houria Bouteldja, porte-parole du groupuscule identitaire «Le Parti des Indigènes de la République», publie un livre au titre aussi délicieusement vivre-ensemble que «Les Blancs, les juifs et nous» et qu'aucun responsable politique ni aucune association antiraciste n'ose même relever le propos quasi-ségrégationniste de ce titre, cela questionne quand même fortement la foi du commun des citoyens dans l'antiracisme ; et quand des rappeurs chantent la haine des «kouffars» (les «infidèles») et de la France mais sont célébrés comme des porte-parole d'une jeunesse qui souffre et que des tribunes leur sont ouvertes dans la presse nationale, tout cela encore une fois dans l'indifférence des pouvoirs publics, les fondements de cette morale commune, et la motivation du citoyen à participer à l'application de celle-ci au quotidien, en pâtissent irrémédiablement.

Les responsables politiques doivent comprendre que leur rôle n'est pas seulement l'exécutif et le législatif mais qu'il comporte également une dimension psychosociologique extrêmement puissante. Ils ont un rôle majeur à jouer dans l'incarnation de l'identité culturelle de la France, dans toute sa subtilité et sa grandeur, et, s'ils se décident enfin à admettre que le multiculturalisme qu'ils tentent d'imposer au forceps se heurte à l'exigence impérieuse pour tout groupe social de rester culturellement majoritaire chez soi, peut-être se réconcilieront-ils avec un peuple qui, aujourd'hui, ne leur fait plus confiance. A eux de reprendre à leur compte un rôle de cadrage qu'ils ont abandonnés.

Plus concrètement, sans rentrer dans le détail d'un éventail de mesures qu'il ne m'appartient pas de dresser, le livre pointe un certain nombre de carences auxquelles il est urgent de remédier. Il s'agit en clair de remettre de la légalité et de l'égalité dans le système. Modifier drastiquement les critères de répartition des aides sociales, en les allouant sur des critères de pauvreté. Revoir de fond en comble les critères d'attribution de logements sociaux et travailler à un désenclavement culturel des banlieues ethnicisées, peut-être la mesure la plus fondamentale pour la remise à l'honneur de notre système d'intégration, seul à même de préserver la paix sociale. Cela signifie probablement aussi une présence policière et répressive infiniment plus intense que ce qu'elle est aujourd'hui, un système judiciaire pénal moins compassionnel et un investissement considérable dans le système pénitentiaire.